

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00052

Numéro SIREN : 537 697 245

Nom ou dénomination : A.D.S. 14 Air Decontamination Services

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2018 sous le numéro de dépôt 16922

A.D.S. 14
Air Décontamination Services

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 9001-9003 Route d'Hilbert
62630 ETAPLES

537 697 245 RCS BOULOGNE-SUR-MER

Greffe du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer
Dépôt n° 2018 A 16322
du 10 DEC. 2018

RCS Boulogne s/M

N° Réf. :

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 21 SEPTEMBRE 2018

.....
QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de la société AEQUITAS, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Benoît VANDERSCHULDEN, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'associée unique décide :

- de nommer, pour une période de six exercices, en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire :
La société MAZARS,
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
domiciliée professionnellement à VILLENEUVE D'ASCQ (59650) – Business Pôle
Les Prés – 22, rue Denis Papin,
et ayant son siège social : Tour Exaltis, 61, rue Henri Régnauld –
92400 COURBEVOIE
Immatriculée au registre du commerce de NANTERRE sous le numéro 784 824 153.
- de ne pas renouveler Monsieur VANDERSCHULDEN dans son mandat de commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas pourvoir à son remplacement, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléants n'étant désormais requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle (c. com. art. L. 823-1, al. 2 modifié).

CINQUIEME RESOLUTION

L'associée unique constate que les capitaux propres de la société sont reconstitués à un montant au moins égal à la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

SIXIEME RESOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

.....

Pour extrait certifié conforme
La société EAR, Président,
représentée par Arnaud HANQUEZ

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Arnaud HANQUEZ'.